

# Faut-il croire les boniments ou regarder les faits ?

Certains profèrent avec aplomb un certain nombre d'allégations qu'ils ne cessent d'asséner pour semer le doute durant cette période électorale.

## Ils prétendent que :

### la gestion de la ville serait improvisée, vraiment ?

#### Quels sont les faits ?

Zéro dette, baisse de 3% du taux de la taxe foncière communale alors qu'elle est toujours la plus basse de la CASGBS, aucune augmentation des tarifs des services communaux.

#### Tout cela serait de l'improvisation ?

### la Plaine serait une réserve foncière pour les promoteurs et la Zone Agricole Protégée (Z.A.P.) ne serait pas suffisante pour la protéger de l'urbanisation, vraiment ?

#### Quels sont les faits ?

Il n'y a pas plus fort que ce classement en Z.A.P. qui a fait l'objet en 2020 d'un arrêté du Préfet, c'est à dire du représentant de l'Etat et que seul l'Etat peut remettre en cause.

Grâce à ce classement la pression foncière s'est considérablement ralentie.

**Pourquoi de telles affirmations ne reposant sur aucun fondement ? Ne serait-ce pas pour justifier de projets irréalisables ?**

### l'urbanisme à Montesson serait subi et non choisi, vraiment ?

#### Les solutions miracles ?

- ▶ imposer une surface minimale de « pleine terre » dans chaque projet : le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) le prévoit déjà depuis 2020.
- ▶ imposer obligatoirement des bénéfices concrets pour le voisinage dans les permis de construire : il est illégal de refuser un permis de construire conforme au P.L.U. et d'imposer des compensations aux promoteurs. Seule la négociation permet d'améliorer les projets.

**Suffit-il d'asséner des slogans pour construire une politique d'urbanisme ?**

### l'insécurité à Montesson se serait accrue, vraiment ?

#### Quels sont les faits ?

D'après les statistiques de la Police Nationale, entre 2023 et 2025, les cambriolages ont baissé sur la ville de 53% (34 cambriolages en 2025 contre 72 en 2023) et les vols de véhicule de 40% (14 en 2025 contre 23 en 2023).

**Pourquoi vouloir dramatiser une situation qui s'améliore ?**

### les crèches seraient saturées à Montesson, vraiment ?

#### Quels sont les faits ?

D'après les statistiques de la Caisse d'Allocations Familiales, à Montesson, 9 demandes de places en crèches sur 10 sont satisfaites, alors qu'en moyenne en Ile-de-France, 6 demandes sur 10 le sont.

**Pourquoi vouloir détruire l'image de la ville, alors que sa situation est enviable ?**

### qu'avoir fait fonction de Directeur de l'Environnement de la ville de Montesson serait la clef pour savoir diriger une municipalité, vraiment ?

#### Quels sont les faits ?

« Faire fonction de », pendant quatre mois dont un mois en période estivale et un mois en période de préavis, ne constitue pas une expérience professionnelle assez durable pour être probante.

**Est-ce une référence suffisante pour se retrouver à la tête d'une commune ?**

## Venez aux Réunions Publiques

de la liste

### «L'Expérience en Action pour Montesson»

Quartier des Rabaux

Lundi

9 mars

Salle Mendès-France  
1 avenue de la Nourrice

20h30

Quartier de La Borde

Mardi

10 mars

Salle La Fontaine  
Boulevard Berthelot

20h30

Quartier du Centre

Mercredi

11 mars

Salle Lesage  
1 rue Félicien Lesage

20h30

## Ils proposent de :

**mettre fin au grignotage foncier de la Plaine en la ceinturant d'un anneau végétal doublé d'une piste cyclable qui en matérialiserait clairement les limites, vraiment ?**

### Quels sont les faits ?

La ZAP a déjà mis en suspens le grignotage foncier de la plaine et la présence d'un anneau végétal ne sera pas un frein pour l'Etat s'il advenait qu'il veuille y imposer la réalisation d'un projet d'intérêt général.

Le seul bénéfice d'un tel projet serait plutôt de nature esthétique. Mais sa réalisation susciterait l'opposition des exploitants agricoles qui se verraient amputer de terrains cultivables et demanderaient des indemnités d'éviction.

Elle nécessiterait également l'achat d'environ cinq hectares de terrains qui en raison de leur dispersion et du morcellement des propriétés dans la plaine impliquerait probablement l'accord de plusieurs centaines de propriétaires car aucune déclaration d'utilité publique ne sera prononcée en raison de la nature de ce projet.

Or, aujourd'hui, lorsqu'une réalisation est envisagée dans la plaine, les propriétaires fonciers sont rarement vendeurs à moins de 70 € du m<sup>2</sup>. C'est donc au bas mot un coût de 3.500.000 € rien que pour les acquisitions foncières auquel se rajouterait celui des aménagements qui peut être estimé sur la base de l'agencement du chemin du Mont-Royal également à 3.500.000 €, soit 7.000.000 € pour la totalité de cette opération, sans compter les indemnités d'éviction des agriculteurs.

**Ce projet pharaonique est-il prioritaire et utile ?**

**étudier la faisabilité d'un centre équestre dans la Plaine, vraiment ?**

### Quels sont les faits ?

La réalisation d'un Centre équestre standard dans la plaine demanderait d'y trouver une surface minimale de sept hectares d'un seul tenant sachant que la quasi-totalité de la plaine est classée en Z.A.P où cette activité n'est pas autorisée et qu'il n'y existe pas trois hectares d'un seul tenant.

Dans l'hypothèse où l'existence du terrain ne serait pas un obstacle, l'opération coûterait au moins 4.900.000 € pour les acquisitions foncières et 250.000 € pour les installations, là-aussi sans compter les indemnités d'éviction des agriculteurs.

**Est-ce réalisable, est-ce finançable, est-ce raisonnable ?**

**ouvrir un parking de proximité pour faciliter le stationnement sur le chemin du Mont-Royal, vraiment ?**

### Quels sont les faits ?

La municipalité actuelle a déjà étudié ce projet qui est irréalisable car les terrains longeant le chemin du Mont-Royal sont classés soit en Z.A.P soit en Espaces Naturels et Sensibles ce qui y interdit toute autre utilisation des sols, selon les réglementations en vigueur.

**Cette promesse est-elle fondée et tenable ?**

**construire un Conservatoire de musique sur l'ancien site de Décathlon, vraiment ?**

### Quels sont les faits ?

Le terrain appartient au Département qui est lié par une promesse de vente avec un promoteur.

Ce promoteur a déjà déposé un permis de construire dont les caractéristiques principales (nombre de logements notamment) sont conformes aux réglementations d'urbanisme s'appliquant sur ce terrain. Ce permis de construire prévoit également la réalisation d'une crèche de 30 berceaux dont la réalisation se trouverait remise en cause.

Vouloir entraver un projet aussi avancé, c'est entraîner la commune dans des procédures longues et coûteuses vis-à-vis du Département et du promoteur, procédures qui se termineront par sa condamnation à de lourdes pénalités.

**Est-ce un risque que les Montessonais veulent assumer ?**

**lutter contre les cambriolages par un accompagnement financier et technique pour l'installation de serrures renforcées, vraiment ?**

### Quels sont les faits ?

Les cambriolages ont chuté de 53% à Montesson entre 2023 et 2025 (72/34), sans la mise en œuvre d'une aide financière et technique.

**Quelle est donc l'utilité d'une telle mesure susceptible d'engager des moyens financiers et humains importants ?**

**créer un poste de manager de ville professionnel en charge du développement économique, vraiment ?**

### Quels sont les faits ?

Depuis quelques mois, la ville bénéficie des services d'un manager de ville mis à sa disposition par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines.

**Faire reposer sa future politique commerciale sur une expérience déjà mise en œuvre, n'est-ce pas reconnaître qu'il n'y a pas d'autre solution efficace et que les bons choix ont déjà été faits ?**

## Alors, quel crédit apporter à toutes ces allégations ?

**Le 15 mars, choisirez-vous les promesses aventureuses ou les engagements réalisables et finançables ?**

Si vous voulez « **continuer de préserver l'avenir de Montesson** », dès le 15 mars, votez pour la liste

**« L'Expérience en Action pour Montesson » conduite par Nicole Bristol.**

**Le Comité de Soutien de la liste**

« L'Expérience en Action pour Montesson »  
conduite par Nicole Bristol